



Dernière minute

Pendant un certain nombre d'années, l'excédent du commerce extérieur des produits agroalimentaires atteignait voire dépassait le seuil de 10 milliards d'euros (mds €). Cette période est bien finie. Cela s'explique cette année par une baisse des excédents du secteur vins et boissons. Il était de 13 mds € en 2019. Il baisse de 2 mds€ en 2020. La crise de la Covid mais aussi le Brexit et surtout la taxe de 25 % mise en œuvre par le Président Trump sur les vins en sont les causes. Mais là n'est pas l'essentiel. Le solde des vins et boissons est encore de 11,3 mds € en 2020. C'est presque deux fois plus que le solde total. Cela signifie que la balance des autres produits est déficitaire. La première cause est un déficit croissant avec nos partenaires européens. En 2020, le chiffre est de 3,3 mds €. Nous avons un solde positif sur les céréales et d'autres produits bruts mais nous avons un solde toujours plus négatif sur les produits transformés (-6,1 mds € en 2020). La situation est contraire sur les pays tiers. Nous avons un solde négatif de 1,3 md € sur les produits bruts et un excédent de 9,7 md € sur les produits transformés. Pour ce qui concerne les secteurs de production, nous avons certes un excédent de 6,3 mds € sur les céréales mais un déficit de 2 mds € sur les huiles et tourteaux et surtout, un déficit croissant sur les fruits et légumes (6,8 mds € en 2020). Pour les productions animales, l'excédent des produits laitiers est de 3 mds €. Le déficit des viandes est largement compensé par l'excédent sur les animaux vivants. Il y a aussi un grand déficit des produits de la pêche de plus de 4 mds €.

[EN SAVOIR PLUS](#)